

TITRE PROFESSIONNEL AGENT DE MAINTENANCE DES BATIMENTS



Objectifs

Acquérir les compétences attendues sur le marché du travail. L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Le périmètre des activités de l'agent de maintenance des bâtiments varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état). La formation vise à acquérir les compétences attendues dans le métier.

Contenus

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment Remise à niveau : communication professionnelle, compétences comportementales, opératoires et techniques, compétences digitales Appui à la recherche d'emploi Formation en situation de travail en entreprise.

Pré-requis

Pour une bonne adaptation en formation, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter. Aptitudes souhaitées : bonne condition physique (station debout prolongée, marche, déploiements d'efforts fréquents). Habiléti manuelle et gestuelle, capacités d'initiatives et de responsabilités, qualités relationnelles.

Modalités et délais d'accès à la formation

Entretien individuel, tests de positionnement

Public concerné

Demandeurs d'emploi

Accessible aux personnes handicapées

Durée

- Nombre d'heures en centre : 882h
- Nombre d'heures en entreprise : 175h
- Nombre d'heures au total : 1057h

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours pratiques et théoriques Périodes de stage en entreprise

Modalités d'évaluation

- Évaluation orale et/ou écrite au cours de la formation
- Examens blancs
- Évaluation de la période en entreprise
- Contrôle en cours de formation
- Examen final

Validation

Validation par attestation des acquis. Certification ministère du travail niveau 3 Titre professionnel.

Modalité de financement

- Financement individuel
- Projet de Transition professionnelle
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Plan de développement des compétences
- PRO-A
- Financement France Travail

Tarif

Financement pris en charge par France Travail Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

Résultat(s)

Taux de satisfaction : 100% (2025) Taux de réussite : 100% (2025) Taux d'insertion en cours de recueil

code RNCP ou RS

RNCP 35510.

Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 18-03-2021.

Débouchés et poursuites d'études

L'agent d'entretien du bâtiment réalise des interventions courantes d'entretien, de dépannage et d'aménagement, le plus souvent dans des locaux collectifs (lycée/maison de retraite/administration).

Le Titre Professionnel conduit directement à la vie active, cependant il est possible d'envisager une poursuite d'étude afin de se spécialiser ou de se perfectionner. Les métiers :

- Agent de maintenance des bâtiments
- Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments)
- Adjoint technique des bâtiments



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉSEAU
greta
AUVERGNE

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Site de formation

Plateau Technique Bâtiment - Greta Auvergne - Site de Brioude
Rue P et M Curie
43100 - Brioude

Contact
Laetitia ADDEO
04 73 26 35 06
greta-auvergne@ac-clermont.fr